

Extrait du Journal de Pierre Poivre : le domaine du Réduit Etat et perspectives¹

Un document du Museum d'Histoire Naturelle. Ms 452-454, « Fusée-Aublet, documents biographiques »².
Août-septembre 1767. Journal de Poivre : état du domaine du Réduit, projet d'affectation. Critique de Fusée-Aublet.

Cet extrait du journal de Poivre dans les papiers de Fusée-Aublet s'explique par le manuscrit d'Aublet qui lui fait suite et qui lui répond³. Une réponse où Aublet s'emporte contre Poivre qui, écrit-il, s'approprie tous les mérites.

=====

Infamie du Sr Poivre⁴

Conduite du sieur Aublet anciennement chargé de cette pharmacie⁵.

Mardi 4 août 1767.

Il est très surprenant que la Compagnie ait jamais pensé à y établir sa pharmacie. Cette opération n'avait été faite que dans les temps des plus grands désordres de l'île, lorsque le sieur Aublet protégé par les chefs, et ne consultant que son intérêt particulier, leur avait persuadé que cet endroit lui convenait pour établir son apothicairerie : la chose convenait en effet très fort au sieur Aublet plutôt qu'à la Compagnie, parce que dans cette petite maison il y avait un jardin dont il a tiré du profit par le moyen des esclaves qu'on lui accordait en telle quantité qu'il voulait, sous le prétexte des besoins de sa pharmacie.

Août 1767.

D'ailleurs ce même Aublet avait au Réduit, à trois lieues du port, un autre laboratoire, pour lequel et sous prétexte de l'entretien des jardins de botanique, il y avait 60 ou 80 noirs esclaves, qu'il avait employés pour faire des bois pour son compte, au lieu de les employer à la pharmacie et à l'entretien du jardin. Or le sieur Aublet, en demandant ici dans ce port, le mauvais petit bâtiment dont j'ai parlé ci-dessus, pour y établir sa pharmacie, et l'ayant obtenu, y ayant établi ses fourneaux, il représenta aussitôt qu'il n'avait pas de quoi s'y loger. Il obtint donc qu'on lui ferait un bâtiment dont il donna le plan en grand et pour la construction duquel il vendit par la protection des chefs à cette même compagnie, le bois qu'il avait fait faire au Réduit par les noirs de la Compagnie.

Le bâtiment est construit en bois, il est vendu avec celui destiné à la pharmacie et le jardin qui en dépendait. Je ne vois pas qu'il convienne en aucune façon de reprendre ces bâtiments pour le service de la pharmacie de l'hôpital du Roi. J'ai trouvé que le jardin était noyé, que pour le rendre propre à la culture, il faudrait y faire un transport de deux pieds de terre sur sa surface, que les murs de clôture qui sont très bas et faibles ne pourraient pas supporter ce transport de terre, et enfin la prise de cette pharmacie et de son jardin nous jetterait dans des dépenses considérables.

¹ Ce titre n'est pas présent sur le manuscrit.

² A rapprocher de : *Etat de la maison de plaisance située au Réduit*. (Base docu.=> en 1767)

³ Texte que nous reproduisons dans les documents non datés, sous l'intitulé *Fusée-Aublet : Monplaisir, un jardin qui est mon ouvrage*.

⁴ Ajout en haut de la première page, de la main d'Aublet, contrairement à la suite.

⁵ Ce titre, de la même main que l'extrait du journal de Poivre qui suit, est certainement dû à Fusée-Aublet.

Dimanche 13 [septembre]⁶.

Visite du Réduit par M. Poivre.

Je suis allé voir l'habitation de la Compagnie, dite Le Réduit, située à trois lieues de ce port, pour reconnaître par moi-même quelle pourrait être l'utilité du bâtiment et des jardins de cette habitation pour le service du Roi.

M. Dumas qui l'avait déjà visité, tandis que j'étais malade les premiers jours de mon arrivée dans cette île était d'avis qu'il convient de prendre la susdite habitation pour le compte du Roi.

Etat des bâtiments.

J'ai trouvé un corps de bâtiments très considérable, bâti en bois, dont la charpente trop écrasée est attaquée des cariasses ou fourmis blanches, demande à être refaite dans son entier ; ce serait pour le Roi une dépense de près de 5000 livres et qui serait d'une très longue exécution dans un pays où il n'y a pas de charpentier. Aux deux cotés de ce bâtiment principal s'étendent, en forme d'ailes, deux files de bâtiments de bois, propres à loger 30 ou 40 personnes. Tous ces bâtiments demandent de grandes réparations.

Etat des jardins.

Les jardins en sont immenses. Malgré l'eau que l'on y a menée par petits filets, le terrain y est d'une sécheresse surprenante. Il est en forme d'étal, entouré presque de tous cotés de précipices affreux. On n'y a pas plus ménagé le bois que le reste de l'île. Le nommé Aublet qui pendant plusieurs années a dirigé ce jardin avec une centaine d'esclaves, sous le prétexte d'y multiplier des plantes utiles, a entièrement détruit les bois et surtout ceux qui étaient les plus nécessaires pour donner au jardin un abri contre la violence des vents.

Pendant tout le temps qu'il a administré l'habitation du Réduit, il a constamment employé les esclaves à abattre les forêts et à y faire des planches pour son profit.

Défaut d'abri

Outre le défaut d'abri qui rend ce terrain peu susceptible de culture dans une île où le vent règne toute l'année avec violence et dans la position où est Le Réduit à l'échappée des montagnes de Moka dont la situation augmente encore la violence des vents, le terrain, dis-je, a encore un inconvénient très grand, il y règne d'un bout à l'autre une pente très sensible, et dans le temps des grandes pluies, la superficie de la terre, qui dans cet endroit a peu de profondeur est toute entraînée dans les précipices d'alentour. Les forêts qui bordaient autrefois ce morceau de terrain, arrêtaient les terres emportées par les inondations. Aujourd'hui le tuf paraît en beaucoup d'endroits, et, si après les fortes pluies, on n'égalisait pas sans cesse les terres, tout le jardin ne serait qu'une multitude de ravines. Pour remédier à cet inconvénient, il faudrait une grande quantité de terrasses qui occasionneraient encore une dépense excessive sur un sol et dans une position qui ne le méritent pas.

Plantes.

J'ai parcouru avec la plus grande attention tout le jardin, j'en ai reconnu toutes les plantes, et j'ai vu avec étonnement que tout se réduisait à une grande quantité d'arbres, d'arbustes et de plantes presque toutes de simples curiosité et d'agrément, tels que rosiers, jasmins, ketmia, leonurus, etc. J'y ai trouvé une orangerie immense, toute composée d'orangers à fruits aigres, tels qu'ils s'en trouvent dans les forêts de cette île.

Manguiers.

⁶ Il s'agit du moi de septembre 1767 où le 13 tombe un dimanche.

Les manguiers s'y sont multipliés à l'infini et ceux qui en ont goûté les fruits m'ont assuré qu'à peine y en avait-il deux ou trois arbres de bonne espèce, c'est-à-dire dont le fruit fut mangeable ; ceux qui ont planté les arbres n'ont eu aucun égard à la qualité de leurs fruits.

Canneliers.

J'ai trouvé dans ces deux jardins deux espèces de cannelier, l'une provenant de l'île de Ceylan et l'autre de la Cochinchine. Cette dernière espèce s'y est multipliée à l'infini et on a fait des charmilles immenses qui ne peuvent servir qu'à la décoration. Les canneliers de Ceylan y sont encore en très petit nombre et dans un état de culture qui m'a fait pitié. Les arbres qui demanderaient à avoir le pied dans l'eau, la tête coupée comme le saule, au moins au bout de trois ans, se trouvent placés dans le terrain le plus sec du lieu et ne présentent que buisson desséché dont on ne saurait approcher. Je n'ai pu y trouver un seul jet propre à être dépouillé de son écorce pour en faire un essai et en connaître la qualité ; au reste, les deux espèces de cannelier sont répandues chez tous les habitants de l'île un peu curieux, et tel d'entre eux en a plus qu'il ne s'en trouve au Réduit.

Poivriers.

J'ai trouvé dans un petit coin de ces vastes jardins quelques plants du poivrier mal placés et sans culture. S'il y a dans toute l'île un lieu qui ne convienne pas au poivrier, c'est certainement Le Réduit. Cette plante ne réussit que dans Le Camp⁷, à la Montagne longue ou au quartier des Pamplemousses.

Fruits d'Europe

Un grand carré de ces jardins est planté en arbres fruitiers d'Europe qui y font une triste figure. On leur a donné un peu d'abri contre le vent, mais ils n'en ont point contre le soleil. Ils n'y réussiront jamais.

Fruits des Indes.

J'ai remarqué quelques arbres de thé, quelques chênes, des pagodes, des jujubiers, des dattiers etc., quelques autres espèces de fruits des Indes qui réussissent très mal, tels sont par exemples, le mangoustan et le letchi. J'y ai vu un arbre de chacune de ces deux espèces, ils y sont depuis plusieurs années, je les ai trouvés dans un état de langueur qui ne permet aucune espérance.

Dépenses qu'occasionnerait l'entretien du Réduit.

Pour l'entretien de bâtiments aussi considérables et de jardins aussi vastes que le sont ceux du Réduit, il faudrait au moins soixante noirs toujours occupés à la culture, il faudrait des jardiniers blancs pour les conduire, il faudrait que le Commandant ne voulut établir sur cette habitation ni poulailler ni étable, car alors il faudrait ajouter encore quarante noirs, or il est évident qu'il n'y a rien au Réduit qui mérite une semblable dépense.

Avis de M. Dumas.

M. Dumas est d'avis de garder pour le compte du Roi cette habitation extraordinaire, il désirerait qu'on en conservât les jardins.

Avis de M. Poivre.

Pour moi, je pense tout différemment. Mon avis est de distribuer aux colons les plus intelligents les plantes des différentes espèces d'arbres et les plantes qui méritent d'être conservées dans l'île. J'avertirais le public que tout cultivateur qui serait curieux d'avoir des plantes du Réduit pourrait s'adresser au bureau de l'Intendance pour y prendre un ordre de se faire délivrer celles qu'ils désire-

⁷ *Le Camp* : désignation habituelle de la ville de Port-Louis.

raient. Je ne donnerais les ordres qu'aux personnes dont je serais bien sûr et qui auraient des terres convenables à la culture de chaque espèce. Je leur donnerais une petite instruction sur la manière de les cultiver avec succès, et je ferais tenir un registre tant des personnes à qui on remettrait ces plantes que de la quantité qui en serait remise à chacun. Par ce moyen les plantes utiles se multiplieraient beaucoup et il n'en coûterait rien au Roi.

Paroisse.

Quant aux bâtiments, je pense qu'une partie peut être à servir d'église de paroisse au quartier de Moka et des plaines de Willaines [*Wilhems*], en attendant qu'on puisse engager les habitants à en construire dans leurs différents quartiers. Il y a une grande salle de billard qui serait très propre à cet usage. On trouverait dans une partie des autres bâtiments de quoi loger par intérim le curé. J'attends pour faire cet établissement le Supérieur général de St Lazare dans les deux îles, qui doit venir ici de Bourbon, vers la fin du mois prochain.

Le besoin d'une paroisse dans les quartiers est d'autant plus urgent qu'il y a des habitants qui sont à 7 ou 8 lieues de toute église, qui ont perdu l'habitude d'y aller, et qui vivent exactement comme des sauvages, sans aucun exercice de religion.

Les autres bâtiments du Réduit parmi lesquels il y a un pavillon en pierre très solidement bâti pourraient être réservés au Roi pour servir de magasin d'approvisionnement, au cas que l'on fut menacé d'une attaque de l'ennemi. Dans ce cas, on y mettrait un simple gardien qui, de concert avec le curé, veillerait à la conservation de ces bâtiments ; il avertirait dans le temps, des réparations qu'il pourrait y avoir faire.

On céderait par intérim au curé les jardins et les terrains défrichés, qu'il ferait cultiver pour son compte et à ses frais, jusqu'à ce qu'on put établir le dit curé au centre d'un des quartiers qui manque de paroisse.

Point de terre pour les cures.

Il faut remarquer que l'établissement des cures nécessaires souffrira de grandes difficultés, parce que la Compagnie en cédant les terrains ne s'est réservé aucun emplacement pour y établir les paroisses et pour avoir une certaine étendue de terre à donner aux curés.

Lundi 14.

Pris sur le journal original de M. Poivre et signé de lui.

* * *